



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Bureau régional (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Togo)

Abidjan, le 10 août 2016
Lettre GTC04/ N° 329

Monsieur Daniel Kablan Duncan
Premier Ministre
Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget

République de Côte d'Ivoire

**Objet : Mission de préparation du Projet de Renforcement de la Compétitivité des
Agglomérations Economiques Secondaires (PRECAS) du 4 au 15 juillet 2016
- Transmission Aide-mémoire -**

Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint, l'Aide-mémoire de la mission de préparation du Projet de Renforcement de la Compétitivité des Agglomérations Economiques Secondaires (PRECAS), anciennement appelé PIDUCAS, qui s'est déroulée du 4 au 15 juillet 2016 en Côte d'Ivoire.

L'équipe de la Banque mondiale remercie le Gouvernement pour l'accueil qui lui a été réservé et pour l'appui dont elle a bénéficié pendant toute la mission.

Les objectifs de la mission étaient de : (i) prioriser et arrêter les composantes et activités du projet au vu des montants de financement confirmés, prenant en compte les délais impartis d'instruction du projet pour une soumission au Conseil d'Administration de la Banque mondiale en mars 2017; (ii) identifier les besoins en études complémentaires, établir un budget (ainsi que les sources de financement) et un calendrier pour leur préparation et validation ; (iii) convenir des cadres institutionnels et fiduciaires de mise en œuvre du projet ; et (iv) préparer une feuille de route pour les étapes suivantes de la préparation du projet.

Au vu des informations collectées durant cette mission et des discussions tenues avec les autorités centrales et locales, le soutien de la Banque mondiale se concentrera sur les deux villes de Bouaké et de San-Pedro. Il est également envisagé que certaines activités du projet, telles que les investissements physiques visant à améliorer l'efficacité logistique ou le soutien au développement de l'entrepreneuriat, pourraient ultérieurement être étendues à d'autres agglomérations secondaires, si d'autres sources de financement deviennent disponibles (sous forme de financements additionnels).

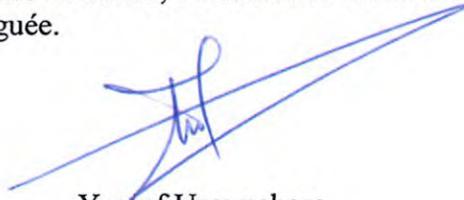
Les grandes composantes identifiées pour le projet ont été largement concertées et appropriées par les départements gouvernementaux, le secteur privé et la société civile, consultés et sont en phase avec les options de développement des villes cibles telles définies dans les plans directeurs d'urbanisme desdites villes, en cours de finalisation.

Il s'agit du : (i) renforcement de l'efficacité des infrastructures économiques des agglomérations ; (ii) soutien au développement de l'entrepreneuriat dans les agglomérations ; et (iii) l'amélioration de la fonctionnalité urbanistique et le cadre de vie des villes (attractivité aux individus et aux entreprises pour s'y installer).

La présentation du projet au Conseil d'Administration de l'IDA est prévu pour le premier trimestre de l'année 2017, sous réserve que les études technico-économiques, environnementales et sociales des investissements, et les arrangements institutionnels soient finalisés et que la catégorie environnementale du projet (catégorie B) soit confirmée.

Enfin, en ce qui concerne les modalités de financement, à ce stade, le projet est conçu pour un coût total d'environ 150 millions de dollars EU, dont un co-financement de l'IDA « Scale-Up Facility » (IDA-SUF) d'environ 100 millions de dollars EU et une contrepartie de l'État ivoirien d'environ 50 millions de dollars EU. La mission reste en attente de la confirmation du Gouvernement concernant le montant indicatif de la contrepartie éventuelle de financement de l'Etat.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre considération très distinguée.



Yussuf Uwamahoro
Représentant Résident p.i.

P.J. : Aide-mémoire

Ampliation :

- Monsieur Adama Koné, Ministre auprès du Premier Ministre Chargé de l'Economie et des Finances ;
- Monsieur Jean-Claude Brou, Ministre de l'Industrie et des Mines, Gouverneur Suppléant pour la Banque mondiale ;
- Monsieur Abdourahmane Cissé, Ministre auprès du Premier Ministre Chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Madame Nialé Kaba, Ministre du Plan et du Développement ;
- Monsieur Gaoussou Touré, Ministre des Transports ;
- Monsieur Patrick Achi, Ministre des Infrastructures Economiques ;
- Monsieur Mamadou Sangafowa Coulibaly, Ministre de l'Agriculture ;
- Monsieur Jean-Louis Billon, Ministre du Commerce ;
- Monsieur Ahoutou Koffi Emmanuel, Directeur de Cabinet Adjoint, Primature ;
- Monsieur Abdoulaye Bakayoko, Conseiller Technique en charge du suivi du portefeuille de la Banque mondiale ;
- Monsieur Michel Diéko Aoussou, Coordonnateur, PFCTCAL ;
- Monsieur Dimba Pierre, Coordonnateur, PRICI.

Aide-Mémoire

Mission de préparation du Projet de Renforcement de la Compétitivité des Agglomérations Economiques Secondaires (PRECAS)

4 – 15 juillet 2016

I. INTRODUCTION

1. Une mission du Groupe de la Banque mondiale (BM) s'est rendue en Côte d'Ivoire du 4 au 15 juillet 2016, dans le cadre de la préparation du Projet de Renforcement de la Compétitivité des Agglomérations Economiques Secondaires (PRECAS), anciennement appelé PIDUCAS.

2. La mission était conduite par Madame Maiko Miyake (Spécialiste en chef en Développement du Secteur Privé, Co-chargée de projet) et Monsieur Hatem Chahbani (Spécialiste principal en Transports, Chargé de projet), et composée de : Mesdames Sylvie Debomy (Spécialiste en chef en Développement Urbain), Julie Nyamien Messoum Kouame (Assistante de programme); et de Messieurs Mahine Diop (Ingénieur Municipal principal, Co-chargé de projet), Jean Charles Kra (Spécialiste principal en Gestion Financière), Maurice Adoni (Spécialiste principal en Passation de Marchés), Abdoulaye Gadiéré (Spécialiste principal en Gestion Environnementale) et Abdoul-Wahab Seyni (Spécialiste principal en Gestion Sociale).

3. La mission a bénéficié de l'appui de Messieurs Jacques Morisset (Coordonnateur Sectoriel de programmes) et Jean-Noel Amantchi (Chargé principal des Opérations), ainsi que des conseils de Monsieur Pierre Laporte, Directeur des Opérations pour la Côte d'Ivoire.

4. La mission avait pour objectifs : (i) de prioriser et arrêter les composantes et activités du projet au vu des montants de financement confirmés et prenant en compte les délais impartis d'instruction du projet pour une soumission au Conseil d'Administration de la Banque mondiale prévue en mars 2017 ; (ii) d'identifier les besoins en études complémentaires et d'établir un budget (ainsi que les sources de financement) et un calendrier pour leur préparation et validation ; (iii) de convenir des cadres institutionnels et fiduciaires de mise en œuvre du projet ; et (iv) de préparer une feuille de route pour les étapes suivantes de préparation du projet.

5. La mission a été reçue en audience par le Ministre des Infrastructures Économiques, le Ministre de l'Entrepreneuriat National, de la Promotion des PME et de l'Artisanat, le Secrétaire Général Délégué chargé des Grands Projets à la Présidence de la République de Côte d'Ivoire, et par le Directeur de Cabinet du Ministère du Plan et du Développement.

6. La mission a eu des séances de travail avec la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (Ministère du Plan et du Développement), les Services des Statistiques du Ministère du Commerce, la Délégation Régionale de la Chambre de Commerce et d'Industrie à Bouaké, les Organisations des Entreprises, les Faïtières des Collectivités Décentralisées, la Mairie de Bouaké, et l'Agence de Gestion et de Développement des Infrastructures

Industrielles (AGEDII). La mission a également effectué une visite de terrain à Bouaké et ses environs, au cours de laquelle elle a pu s'entretenir avec les autorités municipales et les représentations des services de l'Etat au niveau du département de Bouaké, et de la région du Gbêkê, dont les chefs-lieux sont à la ville de Bouaké. La mission a également profité de son séjour à Bouaké pour rencontrer les acteurs économiques locaux et la société civile, ainsi que visiter une unité de transformation de l'anacarde et un échantillon d'exploitations agricoles de Manioc, Maïs et Anacarde, au village de Ndoakro (situé à 13 km de Bouaké).

7. La mission remercie les autorités, acteurs économiques et société civile pour leur accueil chaleureux, leur disponibilité et la qualité des échanges. En particulier, la mission remercie le Coordonnateur du PRICI et son équipe pour l'excellente organisation de la mission et des visites de terrain à Bouaké, ainsi que l'ensemble des partenaires du projet pour leur forte mobilisation et appropriation du projet.

8. L'aide-mémoire de la mission comprend les annexes suivantes : (i) la description des composantes et activités du projet ; (ii) le calendrier indicatif et les activités clés pour la suite de préparation du projet; (iii) la liste des activités indicatives et coûts préliminaires par composante; et (iv) la liste des personnes rencontrées.

II. PRINCIPALES CONCLUSIONS

9. Les échanges tenus tout au long de la mission et la revue de la nouvelle documentation remise à la mission, ont permis de recentrer les composantes du projet, ainsi que les activités sous-jacentes autour de l'objectif de développement initial du projet, à savoir, le renforcement de la compétitivité des agglomérations secondaires de la Côte d'Ivoire. Les discussions sur la maturité des activités retenues et la disponibilité des études préparatoires, ont permis d'esquisser un calendrier indicatif des étapes suivantes de préparation du projet en vue d'une soumission à l'approbation du Conseil d'Administration de la Banque mondiale vers mars 2017.

Zone d'intervention du projet

10. Au vu des informations collectées durant cette mission et des discussions avec les autorités centrales et locales, le soutien de la Banque mondiale se concentrera sur les deux villes de Bouaké et de San Pedro, étant respectivement : i) la deuxième et troisième ville de la Côte d'Ivoire en termes de population ; et ii) la troisième et deuxième ville en termes de compétitivité. Il est également envisagé que certaines activités du projet, telles que les investissements physiques visant à améliorer l'efficacité logistique, ou le soutien au développement de l'entrepreneuriat, pourraient ultérieurement être étendues à d'autres agglomérations secondaires si d'autres sources de financement deviennent disponibles (sous forme de financements additionnels).

Composantes préliminaires du projet

11. Les grandes composantes identifiées pour le projet ont été largement concertées et appropriées par les départements gouvernementaux, le secteur privé et la société civile, consultés et sont en phase avec les options de développement des villes cibles telles que définies dans les plans directeurs d'urbanisme desdites villes, en cours de finalisation. Il s'agit du : (i) renforcement de l'efficacité des infrastructures économiques des agglomérations ; (ii) soutien au développement de l'entrepreneuriat dans les

agglomérations; et (iii) amélioration de la fonctionnalité urbanistique et cadre de vie des villes (attractivité aux individus et aux entreprises pour s'y installer).

Processus de préparation du projet

12. La présentation du projet au Conseil d'Administration de l'IDA est envisagée pour le premier trimestre de l'année 2017, sous réserve que les études technico-économiques, environnementales et sociales des investissements et les arrangements institutionnels soient finalisés et que la catégorie environnementale du projet (catégorie B) soit confirmée. Un plan d'actions est indiqué dans le présent aide-mémoire en annexe A.

Contrepartie nationale

13. A ce stade, le projet est conçu pour un coût total d'environ 150 millions de dollars EU, dont un co-financement de « IDA Scale-Up Facility » (IDA-SUF) d'environ 100 millions de dollars EU et une contrepartie de l'État ivoirien d'environ 50 millions de dollars des EU.

III. CONCEPT DU PROJET

Zones d'intervention

14. Dans la logique de favoriser un meilleur équilibre de l'aménagement du territoire et la réduction des inégalités spatiales à travers l'émergence d'agglomérations économiques secondaires attractives, le Projet ciblera en priorité les agglomérations de Bouaké et San Pedro, deux pôles stratégiques de par leur localisation géographique et leur patrimoine socio-économique et infrastructurel.

15. Le rôle des pôles économiques régionaux que les deux agglomérations secondaires sont appelées à jouer, a été confirmé par les premiers résultats de l'étude monographique multicritère de la compétitivité des villes de la Côte d'Ivoire, préparée sous l'égide de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire du Ministère du Plan. L'étude a identifié San Pedro comme l'agglomération disposant du deuxième potentiel économique après Abidjan, suivie par Bouaké.

Modus d'intervention

16. Une «agglomération compétitive» est une ville et ses centres économiques satellites qui offrent à ses entreprises et industries des solutions pour développer l'emploi, augmenter la productivité et accroître les revenus de ses habitants.

17. Des recherches récentes identifient les quatre critères suivants comme les plus pertinents pour expliquer la réussite de certaines agglomérations à rehausser leur compétitivité :

- a. Qualité des institutions et réglementations appropriées ;
- b. Qualité des Infrastructures et accès au foncier ;
- c. Présence de compétences locales et capacité à innover ;
- d. Disponibilité de soutien aux entreprises pour accéder au financement.

Ces critères fondamentaux fournissent une méthodologie systématique de diagnostic de la compétitivité des agglomérations et suggèrent des axes d'intervention pertinents en vue de

la renforcer et de la rehausser. Il en découle des activités transversales bénéficiant toutes les agglomérations du territoire ivoirien, alors que d'autres prévoient des activités spécifiques pour chacune des deux agglomérations considérées. Afin de mieux adapter le cadre d'analyse au contexte économique de Bouaké et San-Pedro, la mission de la Banque mondiale a réajusté les critères de sélection des composantes du projet et des activités sous-jacentes, comme détaillés dans la section suivante. Les activités dans les deux villes sont groupées comme suit : 1) améliorer la qualité des infrastructures économiques afin de soutenir les entreprises ; 2) renforcer la capacité du secteur privé local ; et 3) améliorer la qualité des institutions, réglementation, y compris l'accès au foncier et les services aux investisseurs.

IV. COMPOSANTES DU PROJET

18. Comme indiqué ci-dessus, les composantes du projet, ainsi que les activités sous-jacentes, retenues dans la Note de Concept ont été revues suite aux discussions et informations collectées durant cette mission. Il en ressort les nouvelles considérations suivantes qu'il y a lieu de prendre en compte dans le recadrage du concept du projet:

- Le projet devra trouver des synergies et complémentarités avec d'autres interventions en cours de préparation, notamment le projet de développement des chaînes de valeur de cacao et de l'anacarde ; le financement additionnel du projet PRICI ; couvrant des infrastructures urbaines à Bouaké et San Pedro ; les aménagements en cours de préparation, sur financement de l'AFD couvrant le Marché Central de Bouaké, les gares routières et quelques ouvrages de drainage ;
- L'accès au foncier est un facteur de compétitivité important et actuellement d'importantes réserves foncières dans les deux villes sont inexploitées ;
- Les deux villes ne disposent pas de services et espaces d'accueil, d'information et orientation de nouveaux arrivants et investisseurs. Les villes également ne font pas assez de marketing pour attirer les investisseurs, faute de moyens et de capacité ;
- Certains investissements en infrastructures urbaines, précédemment identifiées ont depuis trouvés d'autres sources de financement, alors que de nouveaux besoins pertinents pour l'efficacité économique des deux villes ont émergé.

19. Ainsi il a été convenu la reformulation des composantes du projet comme suit :

- (i) Composante A – Renforcement de la performance des infrastructures économiques des agglomérations ;
- (ii) Composante B – Soutien au développement du secteur privé;
- (iii) Composant C – Amélioration de la fonctionnalité urbanistique et administrative et du cadre de vie des villes (attractivité aux individus et aux entreprises pour s'y installer) ;
- (iv) Composante D – Gestion du projet.

Composante A - Renforcement de la performance des infrastructures économiques

20. Les infrastructures économiques urbaines jouent un rôle primordial dans la compétitivité des agglomérations. En particulier les infrastructures de Transport et de Logistique représentent la croissance et prospérité économique des agglomérations urbaines, comme ce que représentent les veines sanguines pour la croissance et la régénération de l'organisme. Ainsi leur bonne performance permet de : i) réduire considérablement les coûts

de Transport et de logistique, et en conséquence de réduire sensiblement les coûts de production (le Transport, comme intrant de production) et la compétitivité des industries locales ; ii) la mobilité des personnes permettant d'améliorer l'accès de la main d'œuvre à l'emploi, au logement abordable et des consommateurs aux marchés ; et iii) optimiser la qualification et l'usage de l'espace foncier urbain pour une meilleure optimisation et densification des espaces nécessaires à la production. Il permet également aux producteurs des zones rurales avoisinantes d'écouler leurs marchandises sur des marchés urbains avec une plus forte demande et un meilleur pouvoir d'achat, contribuant ainsi à la croissance inclusive. Par ailleurs, le Transport présente plusieurs externalités, dont les accidents de circulation, engendrant souvent des coûts économiques et sociaux considérables ; il y a lieu d'en prévoir des mesures d'atténuation.

21. La mission a attentivement revu les aménagements et projets prévus au financement par l'État ou ceux qui pourraient être financés par d'autres partenaires au développement. La mission a convenu d'un ensemble de critères permettant la sélectivité et la priorisation des investissements dont, notamment : (i) la pertinence (lien de causalité ou catalytique fort) pour la compétitivité des agglomérations de Bouaké et de San-Pedro ; (ii) le retour sur investissement/impact économique et social ; (iii) la facilité et la rapidité d'exécution, au vu des délais impartis pour une approbation du Conseil d'Administration de la Banque mondiale en mars 2017 ; et (iv) la participation du secteur privé dans le co-financement et/ou la gestion des infrastructures.

Sur cette base, la mission a présélectionné, en concertation avec le Gouvernement ivoirien, les investissements suivants pour chacune des agglomérations de Bouaké et de San Pedro.

Bouaké :

22. Bouaké, déjà deuxième ville et important centre industriel avant la crise, représente aujourd'hui un carrefour commercial incontournable reliant les axes nord-sud et est-ouest du pays. Le Marché de Gros de Bouaké (MGB) est le seul marché de gros pour les produits vivriers désigné par la loi en Côte d'Ivoire, aujourd'hui. Si mieux structuré, il pourrait jouer un rôle important dans la connexion des producteurs au marché final à coût réduit, en consolidant les produits et par conséquent réduisant le coût du transport. En même temps, Bouaké aspire à retrouver sa place historique et à constituer une plateforme pour le développement de la transformation de produits agricoles et de l'industrie légère. La région a attiré des investissements dans la transformation de l'anacarde au cours des dernières années, suite à l'évolution positive du marché mondial de l'anacarde et le soutien fort du gouvernement. Cependant, beaucoup de ces investisseurs n'ont pas encore atteint le niveau de rentabilité projeté en raison du manque de données fondamentales pour rendre l'investissement privé rentable (tel que le coût d'opération compétitive).

23. **Redynamisation du Marché de Gros de Bouaké :** constitue une réelle opportunité pour compléter le complexe d'infrastructures centrales pour l'activité économique. En effet, le Marché de Gros permettrait de soutenir la relance de l'économie de Bouaké, en la repositionnant dans sa vocation de hub régional d'affaires et commercial.

24. Un plan d'expansion important du MGB devrait être compatible avec la finalisation du plan d'urbanisme (qui est incompatible en ce moment). Dans l'intervalle, un investissement minimum pourrait améliorer l'efficacité du MGB. Le marché actuellement ne dispose pas de certaines infrastructures de base, tel que les chambres froides, hangars de stockage et de conditionnement, et aire de déchargement de la marchandise. Ainsi il est prévu pour cette activité du projet :

- La Réhabilitation des installations existantes du Marché de Gros ;
- L'aménagement sur les quatre hectares de réserve foncière du marché :
 - aire de déchargement et stationnement temporaire des camions de marchandises à destination du marché ;
 - installation de chambres froides ;
 - station de lavage des produits agricoles.

25. Il est envisagé le recours, dans la mesure du possible, aux travaux à haute intensité de main d'œuvre et de sous-traitance locale dans le but de maximiser l'impact du projet sur la création d'emplois et le développement des PME/PMI dans le secteur du BTP.

26. Il est envisagé la revue du mode de gestion du marché afin d'assurer un meilleur fonctionnement et la pérennisation des investissements du projet. Le gouvernement est à la recherche de partenariats stratégiques et/ou de PPP pour le financement et la gestion efficiente de ces infrastructures. L'attractivité d'un PPP sur le marché de gros est qu'il pourra également inclure des services connexes tel que les aires de stationnements, et les services commerciaux connexes apportant une valeur ajoutée au fonctionnement du marché. Il s'agira de conduire une étude de faisabilité pour identifier le meilleur mode de gestion en PPP adapté aux conditions du Marché de Gros, que cela soit un contrat de service, un contrat de gestion, une concession ou un affermage. L'étude qui sera faite devra également inclure une stratégie de localisation du marché à la périphérie de la ville afin de permettre non seulement de fluidifier le trafic au centre de la ville, mais d'optimiser le rendement et la productivité du marché.

27. Toutefois, il convient de souligner que le corridor d'accès au marché se trouve être la voie principale de Bouaké (le long de la route A3) et pose des problèmes de congestion, de stationnement illégal des camions, de nuisance et de sécurité. Ainsi il est envisagé :

- (i) l'aménagement de la section urbaine de l'axe routier A3 en deux fois deux voies ;
- (ii) la construction de deux aires de stationnement poids lourds aux entrées nord et sud de la ville de Bouaké.

28. **Aménagement de la traversée de Bouaké (A3) :** l'objectif de cette activité est d'améliorer les conditions de trafic à Bouaké et la sécurité routière. Elle consiste à aménager la section urbaine de la route A3 en 2x2 voies avec un TPC, pistes cyclables et passages piétons sur 11 km à partir du corridor sud jusqu'au site de la nouvelle gare internationale. L'activité inclut également l'aménagement des accès au marché de gros de Bouaké à partir de l'A3.

29. **Aménagement d'aires de repos au Sud et Nord de Bouaké :** il s'agit d'aménager 5,6 ha d'aires de repos (2,7 ha au Nord et 2,9 ha au Sud de Bouaké) comprenant des parkings de stationnement pour poids lourds et autres commodités telles que toilettes, aires de détente, etc. De plus il est prévu que les deux aires soient gérées par le secteur privé, avec une parcelle de terrain à l'intérieur des aires de repos, réservée pour la construction d'un espace de restauration et d'hébergement optionnels.

30. **Aménagement de la voie urbaine de Tolakouadiokro :** Bitumage de 4,5 km en 2x1 voies jusqu'à GESTOCI (T03), afin d'améliorer l'accès au centre de stockage d'hydrocarbure de GESTOCI et de desservir la zone résidentielle dense en amont, à partir de la nationale A3 et du marché de Gros de Bouaké.

San-Pedro

31. San-Pedro constitue une agglomération soutenue par la présence de l'importante plateforme portuaire, et déjà un hub important pour des activités agroindustrielles de forte importance pour la Côte d'Ivoire, telles que le cacao et l'huile de palme. Selon des études de la Banque mondiale, San-Pedro pourrait fortement accroître son dynamisme à travers le développement du projet minier du Grand Ouest, et la réhabilitation du tourisme. La ville souffre actuellement de congestion et de problèmes de sécurité routière causés par le trafic de poids lourds lié au Port de la ville.

32. Ainsi le renforcement de la compétitivité économique de la ville passe par le renforcement de la compétitivité de sa place portuaire, en particulier le pré/post acheminement du fret maritime (café, cacao, caoutchouc, ciment...). Ceci nécessite la fluidification de la circulation dans la ville en décongestionnant les artères principales en améliorant la sécurité routière. En conséquence il a été retenu les activités de renforcement des infrastructures économiques de l'agglomération de San-Pedro, suivantes :

33. **Amélioration de l'accès au Port de San-Pedro** : renforcement de la route des grumiers sur une longueur de 8 km en l'aménageant en 2x1 voies dans le but de décongestionner le centre-ville de San Pedro et de dévier le trafic de poids lourds lié au port vers cette route.

34. **Amélioration de la voie d'accès à l'aéroport de San-Pedro** : la voie d'accès à l'aéroport est actuellement en terre, nécessitant des travaux de reprofilage après chaque saison pluviale. Cette voie est d'une importance économique et d'image de la ville qu'elle nécessite une mise à niveau et un bitumage sur une longueur d'environ 1 km.

35. **Aménagement des voies d'accès à la zone touristique** : San-Pedro est la première ville de la Côte d'Ivoire en termes de potentiel de développement d'activités touristiques balnéaires. Il est ainsi prévu l'aménagement des voies d'accès à la zone touristique sur une longueur d'environ 6 km.

36. **Aire de Stationnement et de Repos des Camions Poids Lourds** : actuellement les poids lourds stationnent de manière anarchique le long des voiries de San-Pedro, endommageant la chaussée et causant congestion, nuisance et accidents de la route. Il est ainsi prévu l'aménagement d'une aire de stationnement sur une parcelle de 5ha sur le domaine portuaire. Il est prévu que l'aire soit sécurisée et équipée d'équipements connexes (toilettes, restaurants, pont bascule, etc.) et qu'elle soit gérée par le secteur privé.

Récapitulatif de la Composante A :

Composante A – Renforcement des Infrastructures Économiques			Études et assistance technique	Biens et Travaux
Sous-composante A1. Renforcement des infrastructures économique de Bouaké			3.60	33.0
Aménagement de la traversée de Bouaké (A3)	Aménagement de la A3 en 2 x2 voies avec un TPC, pistes cyclable et passages piétons sur 11 km à partir du corridor sud jusqu'au site de la nouvelle gare internationale Aménagement des accès au marché de gros de Bouaké	Améliorer les conditions de trafic à Bouaké et l'amélioration de la sécurité routière	0.60	20.00
Aménagement d'aires de repos au corridors Sud et Nord de Bouaké	Aménagement de 5,6 ha d'aires de repos (2,7 ha au corridor Nord et 2,9 ha au corridor Sud) comprenant des parkings de stationnement pour poids lourd et autres commodités telles que toilette, aires de détente, etc.	Améliorer la fluidité routière	0.09	3.0
Aménagement de la voie de Tolakouadiokro jusqu'au dépôt de GESTOCI (T03)	Bitumage de 4,5 km en 2x1 voies	Améliorer l'accès au centre de stockage d'hydrocarbure de GESTOCI à partir de la nationale A3 et du marché de Gros de Bouaké		8.0
Bâtiments du marché, chambres froides, aires de stockage additionnels	1) Réhabilitation des installations du marché de Gros (413 magasins, 18 plateformes, 3 entrepôts, et les VRD) 2) Installation de chambres froides 3) Station de lavage	Améliorer la conservation et la qualité de l'hygiène des produits à commercialiser	0.06	2.0
Etude du marché de viande	Développement de chaîne de valeur de viande	Améliorer la compétitivité de Bouake	0.05	
Assistance Technique pour la participation du secteur privé à la gestion du marché de gros de Bouaké (MGB)	Assistance Technique à la participation du secteur privé dans la gestion du marché de gros de Bouaké (MGB), y compris la structuration financière, l'élaboration du cahier de charge et dossiers d'appel d'offre, et la passation d'un marché (Transaction Advisory) de gestion du marché de gros accès sur les résultats (performance based contract)	renforcement des capacités des communes et amélioration de la gestion du MdG	1.00	
Plan Stratégique pour l'extension du MGB avec le développement d'unités de traitements compatibles	Plan Stratégique pour l'extension du MGB avec le développement d'unités de traitements compatibles	Redynamiser les activités du MGB Améliorer la chaîne de valeurs sur le MGB	0.30	
Étude de marché pour la création d'une nouvelle zone économique spéciale dans les environs de Bouaké	Complément de l'étude préliminaire de création d'une zone économique spéciale (ZES) à Bouaké par une évaluation détaillée de l'actuelle zone industrielle en comparaison à la création d'une nouvelle zone économique spéciale	Faciliter l'accès à la zone industrielle et permettre aux opérateurs économiques d'exercés leurs activités dans un environnement paisible.	1.5	

Sous-composante A2. Renforcement des infrastructures économiques et touristiques de San-Pedro			2.48	29.0
Renforcement de la rue des grumiers	Réhabilitation et construction de 8 km en 2x1 voies	Décongestionner le trafic routier et améliorer les connexions routières au port à San-Pedro	0.3	10.0
Aménagement de voies de desserte de l'aéroport, du port et de la zone touristique balnéaire	Aménagement de voirie sur environ 7 km	Désenclaver la zone touristique balnéaire et améliorer l'accès à l'aéroport		13.0
Aménagement d'un parking pour stationnement de poids lourds	<ul style="list-style-type: none"> - Viabilisation d'une parcelle de 5 ha sur le domaine portuaire ; - Construction de la plateforme ; - Construction d'un pont bascule ; - Équipement en pèse-essieux ; - Construction des bureaux pour la gestion du parking ; - Construction de toilettes pour les usagers ; - Construction des espaces de prières. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la fluidité du trafic routier dans la ville de San Pedro avec une voie dédiée aux poids lourds à destination de la zone portuaire - Améliorer le pré/post acheminement du fret maritime (café, cacao, caoutchouc, ciment...) 	0.18	6.0
Étude d'aménagement des zones économiques (industrie, logistique, etc.) du Port PASP	Etude de faisabilité	Améliorer la compétitivité de San-Pedro	2.0	

Composante B - Soutient au développement du secteur privé

Diverses analyses et projections concluent que la capacité de ces deux villes à attirer un volume important d'investissements pour changer le profil économique des villes dans les cinq prochaines années est encore limitée. Il reste beaucoup de travail à faire pour établir les fondamentaux d'une ville compétitive, comme les infrastructures économiques, le renforcement de capacité des institutions, l'amélioration de la réglementation, et les compétences du secteur privé local.

38. La récente étude sur l'emploi en Côte d'Ivoire prévoit que la majorité de la population dans la région de Bouaké et de San Pedro sera dans la catégorie d'emploi autonome en 2025. En d'autres termes le succès des villes de Bouaké et San Pedro reposera sur leur capacité à créer un écosystème propice, fournissant aux populations de travailleurs indépendants la possibilité de saisir les opportunités économiques et de grandir.

39. En règle générale, ces entrepreneurs auront besoin de : la connaissance du marché, l'accès au financement, la technologie et des installations d'essai, des services d'affaires appropriés, l'accès aux réseaux d'entreprises et un cadre réglementaire qui l'accompagne.

40. En outre, en Côte d'Ivoire, les micro-entrepreneurs existants sont informels. Le développement d'activités (électromécanique, ferrailage, menuiserie et transformation du bois, artisanat, etc.) de manière désordonnée et souvent sur domaine/espace public, a des impacts négatifs sur le milieu urbain (pollution, accaparement d'un foncier qui peut être mieux mis en valeur, congestion des axes de communication, etc.). L'étude mentionnée ci-dessus suggère que les principales contraintes rencontrées par de telles entreprises sont, dans l'ordre d'importance : 1) manque ou imperfection des marchés du capital, 2) manque d'espace de travail, 3) manque de compétences, et 4) environnement non favorable aux affaires.

41. La difficulté d'accès au capital est en soi un sujet complexe - du côté de la demande, les PME ne présentent pas de capacité financière, technique et de gestion pour convaincre les banques commerciales, et souvent ne disposent pas de garantie; au niveau de l'offre, les banques commerciales n'ont pas assez d'infrastructures du secteur financier, ni la capacité d'évaluer les risques et les rendements de chaque demande de prêt auprès des clients non-conventionnels (informels). Compte tenu du niveau de risque perçu, exigence administrative et du taux correspondant de rentabilité, certaines banques considèrent le marché de prêts aux PME une affaire non rentable.

42. La croissance future de Bouaké en tant que hub commercial de la Côte d'Ivoire dépendra de la capacité des acteurs de la chaîne de valeur des produits vivriers à créer les conditions d'accès au marché. À ce propos, le MGB pourrait avoir un rôle important à jouer en tant que lieu de rencontre des producteurs et des grossistes, si un certain nombre de critères sont satisfaits et que le soutien nécessaire est fourni. C'est-à-dire, au moins trois groupes clés de la chaîne de valeur - un groupe de petits producteurs, un ou plusieurs acheteurs, et les institutions financières - ont besoin de se réunir pour mieux saisir les opportunités d'affaires: Normalement, ils ont besoin de soutien des investissements productifs et d'assistance technique.

Activités proposées :

43. Au vu des défis mentionnés ci-dessus, un ensemble d'interventions multidisciplinaires devraient être entreprises de manière coordonnée, afin de renforcer la compétitivité des villes de Bouaké et de San Pedro. Chaque ville est unique, et aura besoin de sa propre combinaison d'instruments pour réaliser des économies d'échelle permettant d'améliorer l'efficacité. Pour relever les défis mentionnés ci-dessus, il a été convenu de mettre en œuvre des interventions suivantes : une assistance technique pour la formalisation, la formation, les concours de plans d'affaires, mentorat, coaching, subvention, événement de réseautage, PPD, etc. pour favoriser l'esprit d'entrepreneuriat, soutenir l'établissement des alliances entre un groupe de petits producteurs, un ou plusieurs acheteurs, et les institutions financières afin d'améliorer l'accès au marché.

44. **Programme d'entrepreneuriat :** Cette composante vise à renforcer le secteur des PME en identifiant des entrepreneurs motivés qui peuvent créer le fondement de l'esprit d'entreprise pour Bouaké et San Pedro, et de renforcer leur capacité à créer et à développer des activités viables. Ce faisant, il faut espérer que davantage de petites entreprises contribueront à la croissance économique et à la création d'emplois durables. Cet objectif sera atteint grâce à un programme de soutien structuré qui combine la formation, le mentorat, l'assistance technique et financière pour aider les entrepreneurs à transformer et concrétiser des idées d'affaires à travers des plans d'affaires bancables. Le programme sera mis en œuvre dans Bouaké et San Pedro. Ce programme va commencer avec le déploiement d'une formation intensive sur l'entrepreneuriat. Cette formation vise à aider les participants à préparer un plan d'affaires et à les encourager à prendre part à un concours de plans d'affaires, qui se déroulera chaque année pendant la durée de mise en œuvre du projet. Les gagnants du concours de plan d'affaires recevront le mentorat et le coaching pour affiner leurs plans d'affaires, et à la fin ceux parmi les sélectionnés recevront une subvention du montant nominal. Il y aura une fenêtre séparée dédiée aux petites et moyennes entreprises qui ont fonctionné pendant un certain temps et qui ont besoin maintenant plutôt de conseils plus spécialisés pour les aider à faire croître leurs entreprises, ainsi que pour l'accès au capital.

45. **Incitation à la formalisation** : Un programme visant à encourager la formalisation pourrait avoir les éléments incitatifs suivants :

- Simplification de la réglementation : un processus rationalisé d'enregistrement des entreprises, y compris une réduction du nombre d'étapes, de durée et de frais d'inscription ;
- Fourniture d'informations sur le nouveau système d'enregistrement, les renseignements fiscaux, les possibilités de marchés publics ;
- Les services et la formation : les services comprennent le soutien aux entrepreneurs dans le processus de formalisation, d'aide à la rédaction des états financiers et des plans d'affaires, le soutien en comptabilité; la formation comprendra la comptabilité de base et la gestion des entreprises, l'initiation aux obligations légales et fiscales ;
- Un soutien supplémentaire pour l'accès à la création d'un compte bancaire, l'accès aux services de médiation fiscale peut également être envisagé, en fonction de la motivation à la formalisation exprimée par les parties prenantes.

46. **Évaluation de l'impact du programme d'entrepreneuriat** : Le projet examinera l'option de mise en œuvre d'une évaluation d'impact du programme d'entrepreneuriat afin d'informer la conception et la mise en œuvre des politiques futures. Afin de concevoir un cadre d'évaluation d'impact pertinent, il est envisagé de s'associer à un milieu universitaire de renommée, spécialiste dans l'évaluation d'impact.

47. **Création des alliances entre petits producteurs, acheteurs, et institutions financières** : Les investissements productifs comprennent généralement la fourniture de machines et d'équipements, l'infrastructure (à la ferme ou hors ferme), et les facteurs de production (par exemple des semences, des engrais, des fournitures vétérinaires) pour les producteurs. De même, l'assistance technique implique la prestation de services de vulgarisation, les transferts de technologie et une assistance spécialisée sur les questions techniques liées à la production, le traitement et les aspects environnementaux, ainsi que des études de marchés, le renforcement des capacités des producteurs dans le développement et la gestion des affaires, de la comptabilité, de l'administration des affaires et des compétences en marketing.

Récapitulatif de la Composante B :

Composante B : Soutien au développement du secteur privé à Bouaké et San Pedro			Études et Assistance technique	Biens et Travaux
Sous-composante B1. Soutien au développement du secteur privé à Bouaké et San Pedro			34.52	21.0
Formation sur l'entreprenariat et organisation du concours de plan d'affaires	Formation sur l'entreprenariat et organisation du concours de plan d'affaires	Améliorer la capacité des entrepreneurs a Bouake et San Pedro	1.6	
Prime de démarrage de la start-up pour les gagnants du concours de plan d'affaires	Prime de démarrage de la start-up pour les gagnants du concours de plan d'affaires	Améliorer la capacité des entrepreneurs a Bouake et San Pedro	2.0	
«Programme d'accélération» de soutien aux entreprises en opération (depuis quelques années) et qui ont besoin de soutien pour croître	«Programme d'accélération» de soutien aux entreprises en opération (depuis quelques années) et qui ont besoin de soutien pour croître	Améliorer la capacité des entrepreneurs a Bouake et San Pedro	8.0	
Prime pour le programme d'accélération	Prime pour le programme d'accélération	Améliorer la capacité des entrepreneurs a Bouake et San Pedro	5.0	
Mise à disposition de locaux et équipements partagés	Mise à disposition de locaux et équipements partagés	Améliorer la capacité des entrepreneurs a Bouake et San Pedro		10.0
Étude d'évaluation d'impact du programme	Étude d'évaluation d'impact du programme	Approfondir la compréhension sur l'impact du soutien aux entrepreneurs	1.0	
Programme d'incitation à la formalisation	Programme d'incitation à la formalisation	Formalisation de l'économie	1.0	1.0
Soutien à l'accès au marché pour les producteurs	Assistance technique	Améliorer la compétitivité de produits vivriers	5.0	5.0
Expansion du programme de l'entreprenariat	Assistance technique	Développement de l'entreprenariat dans les autres villes	10.92	5.0
Sous-composante B2. Étude, Assistance Technique et Formations à Bouake			5.0	5.0
Soutien à l'accès au marché pour les producteurs	Assistance technique	Améliorer l'organisation des producteurs et renforcement de leur capacité d'avoir l'accès au marché	5.0	5.0
Sous-composante B3. Étude, Assistance Technique et Formations à San Pedro			0.4	0.0
Études d'opportunité pour les activités économiques potentiels, notamment dans l'industrie agroalimentaire et du tourisme	Étude monographique de l'économie locale de la région de San Pedro	Évaluer le poids et le potentiel économique de la région de San Pedro	0.4	

Composante C - Amélioration de la fonctionnalité urbaine et cadre de vie

48. Afin de devenir attrayante pour les entreprises, une agglomération doit améliorer un certain nombre de services administratifs. La ville de Bouaké, par exemple a eu la prévoyance d'établir un site Web, qui peut encore être amélioré en y ajoutant des informations commerciales connexes. L'économie de Bouaké reste encore largement informelle, et la formalisation des entreprises nécessitera un soutien administratif tel que la simplification de l'enregistrement des entreprises, qui reste à mettre en œuvre en Côte d'Ivoire.

49. Avec le développement de la ville, plus de construction est requise. Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire se classe assez bas (162 sur 189) dans le 'Doing Business' (DB) dans le secteur de la construction, où il faut 364 jours pour délivrer un permis pour construire un entrepôt. Un tel blocage ne permet pas au secteur privé d'investir de manière efficace, et mieux, encourage le processus formel, augmentant ainsi le risque de constructions anarchiques.

Ville de Bouaké

50. La compétitivité de la ville de Bouake passe également par (i) l'amélioration de la fonctionnalité de la ville pour réduire les coûts de déplacement et faciliter l'accès aux services urbains de base ; (ii) la valorisation et la gestion du foncier urbain, pour favoriser la densification urbaine et partant réduire les temps de déplacement et les coûts d'investissements en services et infrastructures ; (iii) une offre de services et d'équipements attractifs, y compris dans le domaine de l'habitat et de l'environnement urbain ; et iv) la capacité de la ville à gérer, entretenir les infrastructures et services urbains et à maîtriser son développement spatial. L'analyse du Plan Directeur de Bouaké en préparation, montre que l'essentiel des activités économiques se localisent le long des deux axes perpendiculaires qui se croisent en centre-ville. La densité est relativement faible et avec de grands espaces centraux affectés à des activités non productives, ou non liées au logement, non taxables, en centre-ville où la valeur foncière devrait être la plus élevée. A cette relativement faible densité, s'ajoute un grand nombre de lotissements périphériques sous occupés, et de terrains abandonnés ou sous utilisés dans les petites zones industrielles centrales qui appellent à une réflexion globale sur la valorisation foncière de la ville et sur la fluidité du marché foncier.

51. Potentiel de requalification ou de densification d'espaces. La ville de Bouaké ne manque pas d'espaces pour réaliser les équipements et infrastructures nécessaires à son développement : terrains administratifs à rassembler et à densifier, zone universitaire de l'Ouest avec le Centre Pénitentiaire qui peut être délocalisé, camps militaires du Génie Militaire et du 3ème Bataillon, multiples emprises du CNRA (Kotiakoffikro, Oliéno / Fêtékro, Tiérékro) qu'il conviendrait d'analyser en vue d'une meilleure valorisation foncière. Il est important que le Plan Directeur en cours de finalisation puisse traiter de ces questions et définir de parties d'aménagements clairs, aptes à dégager des orientations et options pour la revalorisation de ces espaces. Il est aussi important pour une meilleure opérationnalisation du Plan Directeur, que les Plans d'urbanisme de détails soient élaborés ou à tout le moins pour les zones prioritaires de développement de la ville pour en assurer une meilleure gestion et ainsi éviter les « coups partis ».

52. Les trois zones d'activités intramuros (Gonfreville, Municipal, Adjodoussou), affichent de nombreuses lacunes, tant au niveau de leur viabilisation que de leur gestion. Le niveau d'activités a baissé et actuellement, seules quelques petites unités de transformation agroalimentaire subsistent comme la compagnie huilière OLAM. Des

bâtiments et terrains ont été abandonnés sans qu'une procédure de revalorisation n'ait été engagée. Le dynamisme incontestable du secteur privé de Bouaké a permis l'éclosion d'unités plus petites qui pourraient préfigurer une consolidation de l'activité économique dans la région.

53. D'autre part, le développement économique de Bouaké passe aussi par une revalorisation et une formalisation des activités artisanales et/ou informelles qui se sont développées sporadiquement dans toute l'aire urbaine, mais essentiellement à l'intérieur même du centre-ville : activités de ferrailage, de menuiserie et de transformation du bois, d'artisanat local, etc. Le développement de ces activités de manière désordonnées et souvent sur le domaine public, a des impacts négatifs sur le milieu urbain (pollution, accaparament d'un foncier qui peut être mieux mis en valeur, congestion des axes de communication, ...).

54. Pour améliorer son image de ville attractive, Bouaké dispose d'un potentiel de valorisation des espaces publics, des emprises de la voirie et carrefour, et des espaces verts en ville (zone de recherche, ...) important. Certaines actions sont déjà envisagées dans le cadre du PRICI-FA mais le concept d'embellissement et d'écologisation de la ville pourrait facilement être intégré dans chacune des opérations d'aménagement et de construction d'infrastructures (plantation, mobilier urbain, aménagement paysager tout le long de la voirie principale ce qui en plus empêcherait les camions de se garer sur les trottoirs).

55. Renforcer le rôle des responsables locaux et régionaux dans le domaine du développement local par une meilleure coordination dans le partage des responsabilités (y compris le transfert des ressources) dans la gestion des zones urbaines. Par exemple, les décisions d'aménagement de la ville incombent au Ministère de la Construction et de l'Urbanisme plutôt qu'au maire et au président du Conseil Régional. Mais ce sont eux qui ont la maîtrise des besoins de leurs communes. Il en est de même pour la responsabilité de promouvoir l'image de la ville. Il conviendrait donc : (i) de renforcer l'implication des collectivités locales dans les procédures d'urbanisme et de gestion foncière ; et (ii) de redynamiser la fonction de promotion des élus locaux dans le développement économique local.

56. Au vu du contexte décrit ci-dessous et en complémentarité des activités prévues par les autres composantes de projet de financer les activités suivantes pour la Ville de Bouaké :

- Améliorer la procédure d'enregistrement des entreprises à Bouaké et San-Pedro, s'inspirant des réussites observées à Abidjan ;
- Améliorer la procédure de délivrance de permis de construction à Bouaké et San-Pedro, s'inspirant aussi des pratiques à Abidjan ;
- Recueillir des informations souvent demandées par les investisseurs et les rendre facilement disponibles aux nécessiteux ;
- Améliorer la diffusion des informations relatives aux activités économiques - l'amélioration du site web existant, (avec accès aux données e-gouvernement), formation au développement économique et à la promotion ;
- Faire une étude sur la valorisation foncière de la ville : l'objectif de cette étude est de permettre aux décideurs (mairies et État) de tirer le meilleur parti des ressources financières que pourraient générer la requalification de tous les espaces au centre-ville qui du fait d'une occupation inefficace ne présentent aucun intérêt économique pour la ville encore moins pour son développement spatial ;

- L'aménagement d'espaces paysagers pour rendre la ville plus attrayante et agrémenter la ville des populations. Cette activité consistera en l'aménagement entre autres de poumons verts, d'aires de promenade, etc...;
- Appui institutionnel à la ville de Bouaké à la demande pour financer certaines activités rentrant dans les compétences de la ville aptes à promouvoir la compétitive de la ville ;
- L'achèvement de l'hôtel de ville pour non seulement réunir les services clé de la ville en un seul endroit mais surtout d'y implanter un espace de promotion de la ville mais aussi de centres d'affaires pour informer et orienter les investisseurs mais aussi les visiteurs ; ce qui participera à l'attractivité la ville et à la facilitation du développement des affaires ;
- La formation du personnel des mairies pour renforcer leurs compétences dans la gestion des villes compétitives, mais aussi leur permettre de bénéficier des meilleurs pratiques, en termes de compétitivité des villes grâce à des échanges SUD-SUD.

Ville de San-Pedro

57. Bien qu'évoluant au milieu de contraintes naturelles(présence du fleuve et de lacs) qui limitent ses possibilités d'extension, la compétitivité de la ville de San-Pedro passe par : (i) une meilleure structuration de la ville, apte à maîtriser son développement urbain à moyen et long termes grâce à un nouveau plan directeur d'urbanisme (en cours d'élaboration) ; (ii) la création et la hiérarchisation de la voirie urbaine apte à faciliter la mobilité urbaine et les échanges entre les différents quartiers de la ville et les zones d'extension ; et (iii) un assainissement adéquat des eaux pluviales ;(iv) la création d'un nouveau centre urbain pour mieux restructurer le développement des activités économiques et, partant le développement de la ville.

58. La ville portuaire de San Pedro s'est développée dans une vaste zone lagunaire et marécageuse entourée de collines, contraignante pour le développement urbain et qui détermine l'organisation du site urbain. Une partie de la zone n'est pas constructible mais abrite pourtant la majeure partie de la ville avec les quartiers de Nitoto, Cité Poro et Lac .Par ailleurs, la ville héberge Bardo, le plus grand quartier précaire de la Côte d'Ivoire.

59. Au Centre de la ville, entre la lagune Digboué et le fleuve San-Pedro et Bardo et le Sud intérieur d'autre part, se trouve le poumon économique de la ville, la zone industrielle et la zone aéroportuaire et un habitat à faible densité. Le Sud de la ville comprend les principales fonctions administratives ainsi que la zone touristique en front de mer.

60. La ville fonctionne comme un organisme économique qui entretient d'importantes relations économiques avec l'arrière-pays. L'économie locale repose essentiellement sur l'industrie, l'activité portuaire, les services et le secteur informel (artisanat, transport et commerce) avec un potentiel économique appelé à se développer si les conditions sont remplies. D'où l'importance d'une bonne gestion foncière. Les projections menées pour l'horizon 2030 montrent que la ville a suffisamment d'espaces pour soutenir ce potentiel. Toutefois le développement de la ville risque d'être handicapé par la prolifération de lotissements non réguliers dont il faudrait rapidement procéder à la restructuration. Par ailleurs, l'aménagement des terrains de la zone portuaire devrait tenir compte des spécificités hydrologiques de la ville (éviter de provoquer des inondations) et des fonctionnalités à renforcer avec le reste de la ville et les accès avec les axes régionaux. Enfin, les activités touristiques pourraient être soutenues par un meilleur accès à la zone côtière. Compte tenu

de la forte présence d'activités industrielles et économiques, il est important d'améliorer la qualité de la vie sur le plan du développement spatial de la ville par des aménagements paysagers aptes à accroître l'attractivité de la ville par l'existence d'un cadre de vie agréable.

61. Malgré le fait que la mairie soit en charge du développement socio-économique de la collectivité (régularisation de l'occupation de l'espace, affectation de parcelles relevant de son domaine foncier, équipements marchands, aménagement de rues marchandes et réhabilitation de voies dégradées, aménagement d'un site artisanal), l'État reste omniprésent dans la vie économique par le biais des administrations déconcentrées, notamment par le contrôle exercé sur le foncier, les recettes et les impôts et ses propres investissements en matière d'équipements et d'infrastructures économiques. Par ailleurs, c'est l'État qui gère les relations avec les grandes compagnies et le port. Il est important pour assurer une meilleure compétitivité de la ville que les autorités locales soient pleinement associées à cet objectif, en complément du rôle que l'État est appelé à jouer dans cette ville, compte tenu de son fort potentiel économique.

62. Au titre des activités à financer dans le cadre du projet et en synergie avec les autres activités du projet toutes orientées vers la compétitivité de la ville, il est important de financer certaines activités similaires à celles de la ville de Bouaké. Ce sont :

- L'aménagement d'espaces paysagers pour rendre la ville plus attrayante et agrémenter la ville des populations. Cette activité consistera en l'aménagement entre autres de poumons verts, d'aires de promenade, etc. ;
- Appui institutionnel à la ville de San Pedro à la demande pour financer certaines activités rentrant dans les compétences de la ville aptes à promouvoir la compétitivité de la ville ;
- La réhabilitation/extension de l'hôtel de ville pour non seulement réunir les services clé de la ville en un seul endroit mais surtout d'y implanter un espace de promotion de la ville mais aussi de centres d'affaires pour informer et orienter les investisseurs mais aussi les visiteurs ; ce qui participera à l'attractivité la ville et à la facilitation du développement des affaires ;
- La formation du personnel des mairies pour renforcer leurs compétences dans la gestion des villes compétitives, mais aussi leur permettre de bénéficier des meilleures pratiques, en termes de compétitivité des villes grâce à des échanges SUD-SUD ;
- Améliorer la procédure d'enregistrement des entreprises à Bouaké et San Pedro, s'inspirant des réussites observées à Abidjan ;
- Améliorer la procédure de délivrance de permis de construction à Bouaké et San Pedro, s'inspirant aussi des pratiques à Abidjan ;
- Recueillir des informations souvent demandées par les investisseurs et les rendre facilement disponibles aux nécessiteux ;
- Améliorer la diffusion des informations relatives aux activités économiques - l'amélioration du site web existant, (avec accès aux données e-gouvernement), formation au développement économique et promotion.

Récapitulatif de la Composante C

Composante C : Amélioration de la fonctionnalité urbaine et du cadre de vie des villes de Bouaké et San Pedro (attractivité aux individus et aux entreprises pour s'y installer)			Études et Assistance technique	Biens et Travaux
Sous-composante C1. Amélioration de la fonctionnalité urbanistique et du cadre de vie des villes de Bouaké et San Pedro			0.4	7.0
Achèvement de l'hôtel de ville de Bouaké	Réhabilitation des mairies de Bouake et San Pedro en vue d'y intégrer le volet centre d'affaires, y compris l'aménagement et équipement de bureaux, salle de conférence et de spectacle	Regrouper l'ensemble des services de la municipalité et faciliter l'accès des services aux populations	0.4	6.0
Aménagement paysager et jardins publics dans les deux villes			2.0	
Sous-composante C2. Appui et renforcement des capacités des communes de Bouaké et de San Pedro			2.6	1.0
Réalisation d'un plan cadastral pour le développement du tourisme à San Pedro	Réalisation de l'état des lieux ; Plan d'aménagement incluant l'étude topographique ; Élaboration des cahiers de charge et règlement d'urbanisme	Créer un cadre légal d'occupation des sites à potentiel touristique	0.3	
Études technique pour le développement de la station balnéaire à San Pedro	Étude topographique complète du site ; Étude d'aménagement du site ; Élaboration du cahier de charge et règlement d'urbanisme	Accroître la capacité d'hébergement de San Pedro	0.4	
Étude sur la valorisation foncière (requalification de certaines zones de Bouake):	Étude sur la valorisation foncière (requalification de certaines zones de Bouake)	Amélioration d'environnement des affaires	0.2	
Appui à l'amélioration d'environnement des affaires	Améliorer le processus de l'enregistrement d'une entreprise / Améliorer le processus de l'obtention de permit à construire / Améliorer l'accès aux informations pour des investisseurs potentiels a Bouake et San Pedro	Amélioration d'environnement des affaires	1.0	1.0
Appui aux communes de Bouake et San Pedro à la demande de certaines activités identifiées dans les villes compatibles avec les Objectifs de développement du projet			0.4	
Formation personnel des mairies, coopération SUD-SUD et échanges			0.3	

V. COMPLEMENTARITE AVEC LES INTERVENTIONS DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

63. Le développement urbain n'est pas dans le domaine de concentration de l'Union européenne pour le 11ème FED. A travers le 11ème FED, les interventions de l'UE couvrent essentiellement des activités du programme indicatif régional en matière d'infrastructures routières, c'est à dire principalement les corridors régionaux. La Banque Africaine de Développement (BAD) finance actuellement un programme de voirie structurante dans l'agglomération d'Abidjan et un programme de routes régionales incluant les routes frontalières avec le Libéria et la Guinée. L'Agence Française de Développement (AFD) prépare actuellement, dans le cadre de la seconde phase du C2D, la réhabilitation du marché central et les gares routières à Bouaké. La Banque Islamique de Développement (BID) a financé les études du prolongement de l'autoroute de Yamoussoukro à Bouaké et envisage de financer la première section de 30 kilomètres entre Yamoussoukro et Tiébissou. Le Gouvernement est en discussions avec la China EXIMBANK pour le financement de l'extension de l'autoroute jusqu'à Bouaké, y compris le contournement de cette dernière.

64. Les autres opérations en cours sur financement de l'IDA concernent respectivement la réhabilitation/la construction d'infrastructures économiques (PRICI-FA), le développement des compétences et l'emploi des jeunes (PEJEDEC), le développement des filières agricoles (PSAC), le programme de promotion de la transformation d'anacarde (IC Agrobusiness), le programme d'Amélioration de l'Environnement des Affaires, l'amélioration de la compétitivité du commerce et la facilitation du transport sur l'axe Abidjan-Ouagadougou (Appui budgétaire régional et projet d'assistance technique pour la modernisation des services de transports et de douanes). Les activités prévues au titre du nouveau projet de compétitivité des agglomérations économiques secondaires seront développées en synergie avec les appuis en cours de l'IDA et des autres partenaires techniques et financiers.

VI. ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS

65. Le cadre institutionnel proposé par le Gouvernement à ce stade distingue la phase de préparation et la phase de mise en œuvre.

En phase de préparation.

66. Un comité inter – ministériel a été mis en place pour la coordination de la préparation du projet. Il est présidé par Monsieur le Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre et comprend l'ensemble des départements ministériels concernés.

En phase de mise en œuvre.

67. La mise en œuvre du projet se ferait selon l'arrangement institutionnel du financement cadre actuellement adopté pour le Programme de Renaissance des Infrastructures de Côte d'Ivoire (PRICI) qui a prouvé sa pertinence et son efficacité. Pour rappel, ce dispositif se présente comme suit :

- **Comité de pilotage**, présidé par le Ministre des Infrastructures Économiques ou son représentant. Le Ministère des Infrastructures Économiques assure la supervision globale du projet, veille à la cohérence des activités avec la stratégie sectorielle et la coordination intersectorielle pour les sous-composantes relevant d'autres départements ministériels. Il sera mis à jour en tenant compte des nouveaux acteurs impliqués dans ce nouveau projet.

- **Cellule de coordination**, assurant la coordination de la mise en œuvre du projet. A cet effet, elle est responsable de la gestion fiduciaire, du suivi et évaluation et des activités de communication. Elle sera renforcée par des compétences techniques additionnelles rendues nécessaires par la nature multisectorielle du projet.
- **Agences d'exécution** : chacun des volets du projet est mis en œuvre par la structure qui a le mandat institutionnel de cette/ces activité(s) ou les attributions de ce sous-secteur. Le champ des agences d'exécution sera étendu à l'ensemble des secteurs couverts par le projet.

VII. CADRE DE SUIVI ET D'EVALUATION DU PROJET

68. La mission a souligné la nécessité de définir le cadre de suivi et évaluation du Projet et plus précisément la série d'indicateurs qui sera utilisée pour l'évaluation des performances. Le cadre de suivi/évaluation devra être finalisé avant la mission d'évaluation du Projet. Durant la mise en œuvre du Projet, le coordinateur du Projet au sein du Gouvernement aura à charge de collecter les données aux moins une fois par an qui permettront de quantifier les performances des actions mises en place au vu du système d'indicateurs utilisé.

VIII. FONDS RETROACTIFS

69. La mission a indiqué la possibilité d'utilisation du procédé de financement rétroactif pour financer des activités clairement identifiées. Les fonds rétroactifs **ne pouvant excéder 20%** du montant total du Projet, à la condition qu'ils interviennent au plus tôt un an avant et au plus tard le jour précédant la date de signature de l'accord de crédit. Cette option de financement rétroactif et ses modalités pourront être étudiées plus en détails lors de la prochaine mission de préparation du projet.

IX. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

70. La catégorie environnementale du projet proposée est B (à confirmer) et les trois politiques de sauvegarde de la BM déclenchées à ce stade (à confirmer): l'OP/BP 4.01 (évaluation environnementale) l'OP/BP 4.11 (propriétés physiques culturelles) et l'OP/BP 4.12 (réinstallation involontaire). Les documents cadres (CGES et RPF) et les EIES et PARs éventuels seront préparés pour les investissements dont les sites sont déjà connus, approuvés et publiés avant l'évaluation du Projet. Par ailleurs, pour les activités dont la Catégorie environnementale est 'A', les documents doivent être approuvés et publiés au moins 120 jours avant le passage au Conseil d'Administration de l'IDA, prévu pour le mois de mars 2017.

X. ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU PROJET

71. Une analyse économique et financière de certaines activités, notamment relatives aux infrastructures économiques et sociales, qui vont être financées par le Projet (type coût-bénéfices ou autre) doit être réalisée avant l'évaluation du Projet.

XI. GESTION FINANCIERE ET PASSATION DES MARCHES

72. Si le dispositif institutionnel de mise en œuvre du projet est confirmé, il est attendu que les modalités de gestion financière et de passation des marchés du PRICI soient reconduites. Une revue spécifique de ces aspects sera entreprise par les spécialistes de la Banque mondiale en la matière lors de la prochaine mission de préparation du projet, prévue pour le mois d'octobre 2016.

XII. CALENDRIER INDICATIF DE PREPARATION

Lancement de la préparation du projet	Juillet 2016
Pré-évaluation, réception des documents de sauvegarde	Octobre 2016
Évaluation du Projet	Décembre 2016
Négociations	Janvier 2017
Approbation	Mars 2017
Mise en vigueur	Juillet 2017

XIII. ACCES PUBLIC A L'INFORMATION

73. La mission et la partie ivoirienne ont passé en revue l'aide-mémoire au cours de la séance de restitution du 15 juillet 2016. Dans le cadre de la Politique de la Banque mondiale en matière d'accès à l'information, en vigueur depuis le 1er juillet 2010, la mission a indiqué aux autorités que, sauf objection de leur part, l'aide-mémoire sera diffusé sur le site internet d'accès public de la Banque mondiale. Les autorités ont confirmé que l'aide-mémoire de la présente mission pourra être divulgué publiquement.

ANNEXE 1 : RECAPITULATIF DES ACTIVITES \DU PROJET ET DES ETUDES A PREPARER AVANT LA PROCHAINE MISSION DE PREPARATION DU PROJET

Composantes / Activités	Description des activités	Résultats attendus	État de maturité /Études requises	Source/Entité à consulter	Budget indicatif US\$ million		
					Études / Assistance technique	Biens / Travaux	
TOTAL PROJET (128.03)					54.0	96.0	
Composante A : Renforcement des infrastructures économique des agglomérations de Bouaké, San Pedro et Ferkessédougou					6.08	62.00	
Sous-composante A1. Renforcement des infrastructures économique de Bouaké					3.60	33.00	
A1.1	Aménagement de la traversée de Bouaké (A3)	Aménagement de la A3 en 2 x2 voies avec un TPC, pistes cyclable et passages piétons sur 11 km à partir du corridor sud jusqu'au site de la nouvelle gare internationale Aménagement des accès au marché de gros de Bouaké	Améliorer les conditions de trafic à Bouaké et l'amélioration de la sécurité routière	- Étude technique disponible (2014) - EIES disponible (2014) - Études APD et EIES à actualiser	Mairie de Bouaké / Ageroute / UCP	0.60	20.00
A1.2	Aménagement d'aires de repos au corridors Sud et Nord de Bouaké	Aménagement de 5,6 ha d'aires de repos (2,7 ha au corridor Nord et 2,9 ha au corridor Sud) comprenant des parkings de stationnement pour poids lourd et autres commodités telles que toilette, aires de détente, etc.	Améliorer la fluidité routière	- Étude technique disponible (2013) - EIES disponible (2013) - Études APD et EIES à actualiser	Mairie de Bouaké / Ageroute / UCP	0.09	3.0
A1.3	Aménagement de la voie de Tolakouadiokro jusqu'au dépôt de GESTOCI (T03)	Bitumage de 4,5 km en 2x1 voies	Améliorer l'accès au centre de stockage d'hydrocarbure de GESTOCI à partir de la nationale A3 et du marché de Gros de Bouaké	- Étude technique (APD) disponible (2014) - EIES disponible (2014) - Études APD et EIES à actualiser	Mairie de Bouaké / Ageroute / UCP		8.0
A1.4	Bâtiments du marché, chambres froides, aires de stockage additionnels	1) Réhabilitation des installations du marché de Gros (413 magasins, 18 plateformes, 3 entrepôts, et les VRD) 2) Installation de chambres froides 3) Station de lavage	Améliorer la conservation et la qualité de l'hygiène des produits à commercialiser	- Étude de faisabilité sur la redynamisation du marché de gros disponible - Étude technique à réaliser	Ministère du commerce (OCPV) /UCP	0.06	2.0
A1.5	Etude du marché de viande	Développement de chaîne de valeur de viande	Améliorer la compétitivité de Bouake			0.05	

Composantes / Activités			Description des activités	Résultats attendus	État de maturité / Études requises	Source/Entité à consulter	Budget indicatif US\$ million	
							Études / Assistance technique	Biens / Travaux
	A1.6	Assistance Technique pour la participation du secteur privé à la gestion du marché de gros de Bouaké (MGB)	Assistance Technique à la participation du secteur privé dans la gestion du marché de gros de Bouaké (MGB), y compris la structuration financière, l'élaboration du cahier de charge et dossiers d'appel d'offre, et la passation d'un marché (Transaction Advisory) de gestion du marché de gros accès sur les résultats (performance based contract)	renforcement des capacités des communes et amélioration de la gestion du MdG	TdRs à élaborer	MGB / Ministère du commerce / UCP	1.00	
	A1.7	Plan Stratégique pour l'extension du MGB avec le développement d'unités de traitements compatibles	Plan Stratégique pour l'extension du MGB avec le développement d'unités de traitements compatibles	Redynamiser les activités du MGB Améliorer la chaîne de valeurs sur le MGB	TdRs à élaborer	Ministère du commerce / UCP	0.30	
	A1.8	Étude de marché pour la création d'une nouvelle zone économique spéciale dans les environs de Bouaké	Complément de l'étude préliminaire de création d'une zone économique spéciale (ZES) à Bouaké par une évaluation détaillée de l'actuelle zone industrielle en comparaison à la création d'une nouvelle zone économique spéciale	Faciliter l'accès à la zone industrielle et permettre aux opérateurs économiques d'exercer leurs activités dans un environnement paisible.	Étude préliminaire pour la création de ZES disponible TdRs à élaborer pour les études d'évaluation détaillées	Ministère de l'industrie et Mines / Ministère du commerce / Ministère de l'entrepreneuriat, PME et artisanat / Marie de Bouake / UCP	1.5	
Sous-composante A2. Renforcement des infrastructures économiques et touristiques de San Pedro							2.48	29.00
	A2.1	Renforcement de la rue des grumiers	Réhabilitation et construction de 8 km en 2x1 voies	Décongestionner le trafic routier et améliorer les connexions routières au port à San Pedro	Études technique (APD) et EIES disponibles	Port de San Pedro/ Ageroute/UCP	0.3	10.0
	A2.2	Aménagement de voies de desserte de l'aéroport, du port et de la zone touristique balnéaire	Aménagement de voirie sur environ 7 km	Désenclaver la zone touristique balnéaire et améliorer l'accès à l'aéroport	Études technique (APD) et EIES disponibles (2016)	Port de San Pedro/ Ageroute/UCP		13.0
	A2.3	Aménagement d'un parking pour stationnement de poids lourds	- Viabilisation d'une parcelle de 5 ha sur le domaine portuaire ; - Construction de la plateforme ; - Construction d'un pont bascule ; - Équipement en pèse-essieux ; - Construction des bureaux pour la gestion du parking ; - Construction de toilettes pour les usagers ; - Construction des espaces de prières.	- Améliorer la fluidité du trafic routier dans la ville de San Pedro avec une voie dédiée aux poids lourds à destination de la zone portuaire - Améliorer le pré post acheminement du fret maritime (café, cacao, caoutchouc, ciment...)	Études technique APD et EIES à réaliser	Port de San Pedro/ Mairie de San Pedro/ UCP	0.18	6.0

Composantes / Activités				Description des activités	Résultats attendus	État de maturité /Études requises	Source/Entité à consulter	Budget indicatif US\$ million	
								Études / Assistance technique	Biens / Travaux
		A2.4	Étude d'aménagement des zones économiques (industrie, logistique, etc.) du Port PASP	Etude de faisabilité	Améliorer la compétitivité de San Pedro		Ministère de l'industrie et Mines / Ministère du commerce / Ministère de l'entrepreneuriat, PME et artisanat / Marie de San Pedro / Port de San Pedro / UCP	2.0	
Composante B : Soutien au développement du secteur privé à Bouaké et San Pedro								39.92	26.0
Sous-composante B1. Soutien au développement du secteur privé à Bouaké et San Pedro								34.52	21.0
		B1.1	Formation sur l'entrepreneuriat et organisation du concours de plan d'affaires	Formation sur l'entrepreneuriat et organisation du concours de plan d'affaires	Améliorer la capacité des entrepreneurs à Bouaké et San Pedro	TdRs à élaborer	Ministère de PME, Artisanat et Entrepreneuriat / Marie de Bouaké et San Pedro	1.6	
		B1.2	Prime de démarrage de la start-up pour les gagnants du concours de plan d'affaires	Prime de démarrage de la start-up pour les gagnants du concours de plan d'affaires	Améliorer la capacité des entrepreneurs à Bouaké et San Pedro	TdRs à élaborer	Ministère de PME, Artisanat et Entrepreneuriat / Marie de Bouaké et San Pedro	2.0	
		B1.3	«Programme d'accélération» de soutien aux entreprises en opération (depuis quelques années) et qui ont besoin de soutien pour croître	«Programme d'accélération» de soutien aux entreprises en opération (depuis quelques années) et qui ont besoin de soutien pour croître	Améliorer la capacité des entrepreneurs à Bouaké et San Pedro	TdRs à élaborer	Ministère de PME, Artisanat et Entrepreneuriat / Marie de Bouaké et San Pedro	8.0	
		B1.4	Prime pour le programme d'accélération	Prime pour le programme d'accélération	Améliorer la capacité des entrepreneurs à Bouaké et San Pedro	TdRs à élaborer	Ministère de PME, Artisanat et Entrepreneuriat / Marie de Bouaké et San Pedro	5.0	
		B1.5	Mise à disposition de locaux et équipements partagés	Mise à disposition de locaux et équipements partagés	Améliorer la capacité des entrepreneurs à Bouaké et San Pedro	TdRs à élaborer	Ministère de PME, Artisanat et Entrepreneuriat / Marie de Bouaké et San Pedro		10.0

Composantes / Activités				Description des activités	Résultats attendus	État de maturité / Études requises	Source/Entité à consulter	Budget indicatif US\$ million	
								Études / Assistance technique	Biens / Travaux
		B1.6	Étude d'évaluation d'impact du programme	Étude d'évaluation d'impact du programme	Approfondir la compréhension sur l'impact du soutien aux entrepreneurs	TdRs à élaborer	Ministère de PME, Artisanat et Entreprenariat / Marie de Bouake et San Pedro	1.0	
		B1.7	Programme d'incitation à la formalisation	Programme d'incitation à la formalisation	Formalisation de l'économie	TdRs à élaborer	Ministère de PME, Artisanat et Entreprenariat / Marie de Bouake et San Pedro	1.0	1.0
		B1.8	Soutien à l'accès au marché pour les producteurs	Assistance technique	Améliorer la compétitivité de produits vivriers	TdRs à élaborer	Ministère de commerce	5.0	5.0
		B1.9	Expansion du programme de l'entreprenariat	Assistance technique	Développement de l'entreprenariat dans les autres villes	TdRs à élaborer	Ministère de PME, Artisanat et Entreprenariat	10.92	5.0
Sous-composante B2. Étude, Assistance Technique et Formations à Bouake								5.0	5.0
		B2.1	Soutien à l'accès au marché pour les producteurs	Assistance technique	Améliorer l'organisation des producteurs et renforcement de leur capacité d'avoir l'accès au marché	TdRs à élaborer	Ministère de commerce / MGB	5.0	5.0
Sous-composante B3. Étude, Assistance Technique et Formations à San Pedro								0.4	0.0
		B3.1	Études d'opportunité pour les activités économiques potentiels, notamment dans l'industrie agroalimentaire et du tourisme	Étude monographique de l'économie locale de la région de San Pedro	Évaluer le poids et le potentiel économique de la région de San Pedro	TdRs à élaborer	Ministère du Plan/ Mairie de San Pedro/ UCP	0.4	
Composante C : Amélioration de la fonctionnalité urbaine et du cadre de vie des villes de Bouaké et San Pedro (attractivité aux individus et aux entreprises pour s'y installer)								3.0	8.0
Sous-composante C1. Amélioration de la fonctionnalité urbanistique et du cadre de vie des villes de Bouaké et San Pedro								0.4	7.0
		C1.1	Achèvement de l'hôtel de ville de Bouaké	Réhabilitation des mairies de Bouake et San Pedro en vue d'y intégrer le volet centre d'affaires, y compris l'aménagement et équipement de bureaux, salle de conférence et de spectacle	Regrouper l'ensemble des services de la municipalité et faciliter l'accès des services aux populations	-Plans architecturaux disponibles -Réalizations d'études complémentaires	Mairie de Bouaké/ UCP	0.4	6.0

Composantes / Activités		Description des activités	Résultats attendus	État de maturité /Études requises	Source/Entité à consulter	Budget indicatif US\$ million	
						Études / Assistance technique	Biens / Travaux
	C1.2	Aménagement paysager et jardins publics dans les deux villes					1.0
Sous-composante C2. Appui et renforcement des capacités des communes de Bouaké et de San Pedro						2.6	1.0
	C2.1	Réalisation d'un plan cadastral pour le développement du tourisme à San Pedro	Réalisation de l'état des lieux ;Plan d'aménagement incluant l'étude topographique ;Élaboration des cahiers de charge et règlement d'urbanisme	Créer un cadre légal d'occupation des sites à potentiel touristique	TdRs à élaborer	Ministère du tourisme/ UCP	0.3
	C2.2	Études technique pour le développement de la station balnéaire à San Pedro	Étude topographique complète du site ; Étude d'aménagement du site ; Élaboration du cahier de charge et règlement d'urbanisme	Accroître la capacité d'hébergement de San Pedro	- Étude de faisabilité à réaliser (voir B3.1) - Études technique APD et EIES à réaliser	Ministère du Tourisme/ Mairie de San Pedro/ UCP	0.4
	C2.3	Étude sur la valorisation foncière (requalification de certaines zones de Bouake):	Étude sur la valorisation foncière (requalification de certaines zones de Bouake)	Amélioration d'environnement des affaires	TDR à élaborer		0.2
	C2.4	Appui à l'amélioration d'environnement des affaires	Améliorer le processus de l'enregistrement d'une entreprise / Améliorer le processus de l'obtention de permit à construire / Améliorer l'accès aux informations pour des investisseurs potentiels a Bouake et San Pedro	Amélioration d'environnement des affaires	TDR à élaborer		1.0
	C2.5	Appui aux communes de Bouake et San Pedro à la demande de certaines activités identifiées dans les villes compatibles avec les Objectifs de développement du projet					0.4
	C2.6	Formation personnel des mairies, coopération SUD-SUD et échanges					0.3
Composante D : Gestion du Projet						5.0	

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Mission PRECAS – Du 04 au 15 juillet 2016

PRIMATURE	
Mr. Koffi Ahoutou Emmanuel, Directeur de Cabinet Adjoint	20 31 50 63 - keahoutou@yahoo.com
Mr. Kouamé Attinbgre, Conseiller du Premier Ministre	20 25 13 49 - kouameattinbgrejules@yahoo.fr
Mr. Yao-Bhorey Casimir, Chef de Département	07 58 23 08 / 20 25 13 25 - yaobhorey@yahoo.fr
Mr. Tapé Aubin	20 25 50 00 - Stapeaubin@egouv.ci
MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	
Mr. Coulibaly Adama, Directeur de Cabinet	20 30 25 20 - adcoulibaly@hotmail.com
MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, CHARGE DU BUBGET	
Mr. Sidi Cissé, Directeur de Cabinet Adjoint	20 21 59 11 - sidi.cisse@egouv.ci
MINISTERE D'ÉTAT, MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT	
Mr. Tohougbé Anatole, Conseiller Technique	20 20 08 84 - groupefisera@yahoo.fr
Mr. Famoussa Coulibaly, Directeur de Cabinet Adjoint	20 20 08 04 - famehci@yahoo.fr
Mr. Diaby Lanciné, Directeur Général, DGPLP	08 54 73 93 - Diaby_lacina@yahoo.fr
Mr. Ba Ibrahima, Directeur Général, INS	07815144 - Ibrahima_nouna@yahoo.fr
Mr. Gbakou Monnet, Directeur, CCS	49466862 - Patrick.gbakou@gmail.com
Mr. Traoré Salifou, Conseiller Technique, DGPLP/MEMPD	05 01 68 95 - Traore.salif@gmail.com
MINISTERE DU COMMERCE	
Dr. Kanté Kébé, Directeur de Cabinet Adjoint	08 38 41 63 - Kebe.kante@gmail.com
Mr. Koizan Kablan Aimé, Directeur - DIPAC	09 40 00 18 - aimekkoizan@yahoo.fr
Mme. Gouthon née Koffi A. Roseline, Directeur DPSP	07 09 48 79 - koffiroseline@gmail.com
MINISTERE DE L'AGRICULTURE	
Mr. Kouamé Kouakou Apporture DirCab Adjoint, Ministère de l'Agriculture	20 21 46 15 - kouakouapporture@yahoo.fr
MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES	
Mr. Gnamien N'dri Guillaume, Directeur de Cabinet	20 21 64 73 - ggnamien@yajoo.fr; guillaume.gnamien@egouv.ci
MINISTERE DES TRANSPORTS	
Mr. Demba Boundi Conseiller Technique, Chargé des Projets et Programmes	20 34 79 47 / 01 79 81 45 / 05 05 63 03 dembaboun@yahoo.fr
PRICI	
Mr. Dimba Pierre, Coordinateur – CC-PRICI	22409097/05306858 - pdimba@yahoo.fr
Mr. Kangah Paul, Chargé du Suivi Evaluation – CC-PRICI	79141345
Mr. Brou Y. Daniel, SPM – CC-PRICI	79141336
Mr. Brou Delamane, Environnementaliste - PRICI	22409020/79141347 - jeandelamane@yahoo.fr
Mme. Brou Francisca, Chargée de Communication	22409090/79141289 - bassamala@yahoo.fr
Mr. Gbery Paul R., Assistant du Coordonnateur	22409097/79141386 - prgbery@gmail.com
Mr. Yao Gerard, Chef de Service – CIE-DEMO	21236499/09601269 - geryao@cie.ci
Mr. Konate Abdoulaye, Chef de Projet – CI-ENERGIES	20206051/77302941
Mr. Kouadio Magelan, Contrôleur de travaux	20206189/77303035 - mkouadio@cinergies.ci
Mr. J F Krou, Expert E.A. – Suivi Op/PRICI	22406060/09168000
Mr. Laurent Gnalin, PRICI	20338633/05057893
Mr. Traoré B., Coordonnateur - AGEROUTE	22514005/07055254
Mr. Bini K. Roland, Sous –Directeur Planification Urbaine	08227065
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE D'IVOIRE CCI-CI / ABIDJAN	
Mme. Marie Gabrielle Boka Varlet, CCI-CI	20309711/07071606 - vgabrielle@cci.ci
Mr. Akobe Armand, CCI-CI	07079598 - armandakobe@cci.ci

CGECI	
Mr. Allah Konan Germain Directeur des services et Prestations aux adhérents	20 88 02 00 / 07 32 44 99 - allahgermain@cgeci.org
BAILLEURS DE FONDS / UE - AFD	
Mr. Jullian Quetin, Chargé de Projets - AFD	22407040
Mr. Pannetier Olivier, Directeur Adjoint - AFD	22407040
Mr. Bolly Ahamadou, Chargé de programme Infrastructures – UE	DUE- Section Infrastructures : 44657147 Ahamadou_bolly@ec.europa.eu
CCI-CI / BOUAKE & OPERATEURS ECONOMIQUES DES FILIERES : TEXTILES, ANACARDE, MANIOC, RIZ	
Mr. Zounon Maxime – FTG, Textile	07016584 - Ftg.bonake@gmail.com
Mr. Moussa Fofana – MANIT, Textile	08663672 - Mani.manit@yahoo.fr
Mr. Malick Fadiga – Centre Voyage, Servide	07072706 - malickfadiga@yahoo.fr
Mr. Nessemon Fulbert – SOBERY, Anarcade	08896029 - Fressemon07@yahoo.fr
Mme. Assoi Tanoh Viviane Ep. Kouadio – Plateforme Manioc-	58030550 - pi.maniocbouake@yahoo.fr
Mr. Zahui Koudou Severin – OCPV – Secteur du Vivrier	31633575/22509937 - Zahuiks72@yahoo.fr
Mr. Ekanza Joseph – DR Commerce	05097501 - Ekanzajoseph1@gmail.com
Mr. Ouattara Moussa – Direction Commerce	4731141 - Okmoses1@gmail.com
Mr. Coulibaly Louseny, Président – URIB – Filière Riz	08105765 - lousenycoulibaly@gmail.com
Mr. Konan Kouamé, Trésorier Général URIB – Filière Riz	57521769/04515452 - konankaphonse@gmail.com
Mme. Kango Fatouma Epse Kouadio – COFEMVIB – Manioc et dérivé	09295595
Mr. Sanogo Drissa – URIB - MABRT	05127177
Mr. Sangare Sékou – URIB - MABRT	05702834
Mr. Komenan Pierre	08184551
Mr. Abdramane Thiery	07016570 - dothier@gmail.com
Mr. N'guessn Bella Simplicie – I2A – Filière Manioc	08464664 - nbellesimplice@hotmail.com
Mr. Abdoul-Kader Cissé, Chef d'Usine – ROMAF- Filière Cajou	58670164 - romafsar1@yahoo.fr
Mr. Allou Kouassi Sylvain, Représentant du DG – Africa Négoce SARL	48803244 - Allouksylvain10@live.com
Mr. Yobo Djedje Serge Arnel, Chef Comptable – Filière Coton	49499520 - Armels_yo@yahoo.fr
Mr. Konate Youssouf, Comptable – Filière Textile	02502918 - ctrlyoussel@yahoo.fr
Mme, Koné Adja D, Agent Administrative - FTG	49113084 - konditbb@gmail.com
Mr. Dao Amara, - Marché de Gros	08700640 - Amara_dao@yahoo.fr
Mr. Koné Katie –CCI-CI /Bouaké	08529446 - kkatie@cci.ci
Mr. Mambo Marcel – CCI-CI /Bouaké	07967131 - mmarcel@cci.ci
Mr. Gnalim Laurent - PRICI	05057893 - lgnalim@yahoo.fr
INIE	
Mr. Mouramane Fofana, Directeur Général	22 44 95 00 - Kirina2009@yahoo.fr
APEX-CI	
Mr. Dro Gabriel Zogbe	03 59 31 50 - drogabriel@yahoo.fr
Mr. Kouakou Ahuie, Directeur Général Adjoint – APEX-CI	20253025 - K_ahuie@yahoo.fr
Mr. Koman Serge, Expert en Electricité,	22409090/07454106 - sergekoman@yahoo.fr